

**Groupe d'études et de recherches historiques du  
centre-ouest-Atlantique (Poitiers) - Centre de recherche  
historique de l'université de Limoges**  
Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. Groupe d'études et de recherches historiques du centre-ouest-Atlantique (Poitiers) - Centre de recherche historique de l'université de Limoges. 2011, Université de Poitiers, Université de Limoges. hceres-02035148

**HAL Id: hceres-02035148**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02035148>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport de l'AERES sur  
l'unité :

EA 4270 - Laboratoire GERHICO-CERHILIM  
sous tutelle des  
établissements et organismes :

Université de Poitiers

Université de Limoges

Décembre 2010



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

## Rapport de l'AERES sur l'unité :

EA 4270 - Laboratoire GERHICO-CERHILIM  
sous tutelle des  
établissements et organismes :

Université de Poitiers

Université de Limoges

Le Président de l'AERES

**Didier Houssin**

Section des unités  
de recherche

Le Directeur

**Pierre Glorieux**

Décembre 2010



## Unité

**Nom de l'unité :** GERHICO-CERHILIM - Groupe d'études et de recherches Historiques du Centre-Ouest Atlantique (Poitiers) ; Centre de Recherche Historique de l'Université de Limoges (Limoges)

**Label demandé :** Equipe d'Accueil

**N° si renouvellement :** EA 4270

**Nom du directeur :** M. Jérôme GREVY

## Membres du comité d'experts

### Président :

M. Michel PROVOST, Université d'Avignon

### Experts :

Mme Annie ANTOINE, Université Rennes 2

M. Jacques-Olivier BOUDON, Université de Paris-Sorbonne - Paris 4

M. Bruno LEMESLE, Université de Bourgogne

Sollicitée, la section 22 du CNU (section majoritaire au sein de l'unité de recherche) n'a pas délégué de représentant.

## Représentants présents lors de la visite

### Délégué scientifique représentant de l'AERES :

M. Charles GIRY-DELOISON

### Représentant(s) des établissements et organismes tutelles de l'unité :

M. Olivier BONNEAU, Vice-président à la Recherche, Université de Poitiers

M. Thierry OLIVE, Assesseur à la recherche pour l'UFR des Sciences Humaines et des Arts, Université de Poitiers

Mme Hélène PAULIAT, Vice-Présidente du Conseil d'Administration, Université de Limoges



# Rapport

## 1 • Introduction

- Date et déroulement de la visite :

La visite s'est déroulée le jeudi 16 décembre 2010, de 9h30 à 15h30, à l'Université de Poitiers, rue Descartes.

L'ancien directeur, le nouveau directeur et le directeur-adjoint, puis les quatre responsables des axes, ont successivement présenté au comité d'experts, en présence d'un nombre important de collègues (de Poitiers et de Limoges), d'abord l'ancien laboratoire (jusqu'en 2008), puis le bilan du nouveau laboratoire de 2008 à 2010 et le projet du prochain contrat. Le comité d'experts a ensuite rencontré une douzaine de doctorants des deux universités (Poitiers et Limoges), puis la gouvernance du laboratoire des deux universités. Enfin, après une pause, une réunion du comité d'experts, à huis clos, a permis de faire le point.

D'un point de vue horaire, la visite s'est donc déroulée de la façon suivante :

- 9h-9h30 : Réunion du comité d'experts à huis clos.
- 9h30-11h30 : Rencontre avec le directeur de l'unité de recherche (UR), le directeur-adjoint, les responsables des équipes ou des axes (selon la terminologie propre de l'UR) et les membres de l'unité. Cette rencontre est ouverte aux représentants de l'université (Pdt, VP CS et, éventuellement, le correspondant AERES de l'université) ainsi qu'aux délégués des doctorants.
- 11h30-12h : Rencontre avec les représentants des tutelles en présence du directeur et du directeur-adjoint de l'UR.
- 12h-12h30 : Rencontre avec les seuls doctorants.
- 12h30-13h : Rencontre avec le Directeur de l'UR.
- 13h-14h : Déjeuner du comité d'experts à huis clos.
- 14h-15h30 : Réunion du comité d'experts à huis clos.

- Historique et localisation géographique de l'unité et description synthétique de son domaine et de ses activités :

Le GERHICO-CERHILIM = « Groupe d'études et de recherches Historiques du Centre-Ouest Atlantique (Poitiers) ; Centre de Recherche Historique de l'Université de Limoges » est né de la « réorganisation précipitée en 2008, suite à l'avis de la MSTP préconisant la mise en place d'une équipe bi-site rassemblant le GERHICO de Poitiers et le CERHILIM de Limoges ».

Distantes géographiquement de 121 km, ces deux EA représentaient (en 2008) des compositions et des thématiques différentes : d'une part des historiens, historiens de l'art et musicologues de la 22e section du CNU regroupés en quatre équipes à Poitiers ; d'autre part, les historiens des quatre périodes (sections 21 et 22 du CNU) regroupés en trois équipes chronologiques à Limoges.

- Equipe de Direction :

L'ancien directeur, M. Jacques PERET, Histoire Moderne, Poitiers

Le nouveau directeur, M. Jérôme GREVY, Histoire Contemporaine, Poitiers

Le directeur-adjoint, M. Philippe DEPREUX, Histoire Médiévale, Limoges



- Effectifs de l'unité (sur la base du dossier déposé à l'AERES) :

	Dans le bilan	Dans le projet
N1 : Nombre d'enseignants-chercheurs (cf. Formulaire 2.1 du dossier de l'unité)	36	36
N2 : Nombre de chercheurs des EPST ou EPIC (cf. Formulaire 2.3 du dossier de l'unité)	0	0
N3 : Nombre d'autres enseignants-chercheurs et chercheurs y compris chercheurs post-doctorants (cf. Formulaire 2.2, 2.4 et 2.7 du dossier de l'unité)	13	13
N4 : Nombre d'ingénieurs, techniciens et de personnels administratifs titulaires (cf. Formulaire 2.5 du dossier de l'unité)	1,5	1,5
N5 : Nombre d'ingénieurs, techniciens et de personnels administratifs non titulaires (cf. Formulaire 2.6 du dossier de l'unité)	0	0
N6 : Nombre de doctorants (cf. Formulaire 2.8 du dossier de l'unité)	52	52
N7 : Nombre de personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	14	14

## 2 • Appréciation sur l'unité

- Avis global sur l'unité :

L'EA 4270 donne une image positive de la recherche en Histoire et Sciences Humaines dans les universités de Poitiers et de Limoges. La production scientifique y est d'un bon niveau.

Toutefois l'identité de l'Unité est encore peu évidente : une certaine « dispersion » (qui s'explique par l'histoire des deux EA avant 2008 et par l'éloignement des deux universités de tutelle) caractérise en effet les activités de recherche de ses membres, même si ceux-ci montrent une volonté de travailler ensemble. Les quatre axes de recherche esquissés dans le projet ne sont donc pas toujours cohérents.

Malgré une évolution nettement positive de 2008 à 2010, l'impression dominante est donc encore celle d'un manque de cohérence de l'ensemble avec l'absence d'un véritable projet commun structurant (malgré la mise en place de quatre axes thématiques qui doivent remplacer les sept équipes antérieures).

- Points forts et opportunités :

Outre le passage harmonieux entre l'ancienne et la nouvelle direction (le 17 juin 2010), le comité d'experts a noté une volonté de faire évoluer la gouvernance dans une meilleure implication des maîtres de conférences et des doctorants.

Cette unité (qui a le soutien effectif des organismes de tutelle) est très attentive aux réalités locales ; elle possède donc de bonnes relations avec les autorités des deux régions (Poitou, Limousin) : elle a ainsi une bonne capacité à attirer des financements (surtout celle de Limoges).

Cette unité est bien intégrée aux autres réseaux de recherche de l'Ouest de la France.

Enfin il existe un bon « ratio » entre les thèses soutenues (19) et les thèses en cours (52)

- Points à améliorer et risques :

Des centres antérieurs (à 2008) perdurent à l'intérieur des axes nouveaux affichés. Ces centres restent même dans une logique d'équipes. Se pose alors le problème de leur cohérence avec l'ensemble et des titres donnés à ces



axes. La place et le rôle des antiquisants et des médiévistes à l'intérieur de l'unité pose aussi problème. Le comité d'experts propose de regrouper la recherche de cette EA autour de trois axes (au lieu des quatre proposés dans le projet).

Le comité d'experts demande aussi une meilleure répartition et une plus grande transparence du budget qui est actuellement séparé entre les deux Universités : celui de l'Université de Limoges (26 924 euros) étant d'ailleurs plus important que celui de Poitiers (21 250 euros). En plus, seule la région du Limousin finance l'équipe de Limoges (pour 20 000 et 14 000 euros en 2008 et 2009), mais aucune subvention ne semble provenir du Poitou.

- **Recommandations :**

Le comité d'experts suggère la réorganisation des « forces » entre les différents axes : notamment pour l'axe 1 (Amétiste) mais aussi pour les axes 3 (« Sociétés conflictuelles ») et 4 (« pouvoirs ») ; certains projets de recherche figurent à la fois dans plusieurs axes.

On peut aussi s'interroger sur la présence dans cette E.A. des Antiquisants et des Médiévistes qui devraient logiquement rejoindre les équipes HERMA (Hellenisation et Romanisation dans le Monde Antique) ou CESCUM (Centre d'Études Supérieures de Civilisation Médiévale) de Poitiers ou les juristes de Limoges.

Le comité d'experts suggère aux chercheurs d'une part de publier davantage dans des revues à comité de lecture, d'autre part de mettre en place un comité de lecture pour la revue dont ils projettent la mise en ligne sur le web.

Enfin des budgets lisibles devraient porter sur l'ensemble du contrat. Ils devraient également fusionner la totalité des ressources de l'unité et faire l'objet d'une gestion unique et non par université et selon des méthodes propres à chaque site (répartition entre équipes à Limoges, budget global à Poitiers).

- **Données de production :**

(cf. [http://www.aeres-evaluation.fr/IMG/pdf/Criteres\\_Identification\\_Ensgts-Chercheurs.pdf](http://www.aeres-evaluation.fr/IMG/pdf/Criteres_Identification_Ensgts-Chercheurs.pdf))

A1 : Nombre de producteurs parmi les chercheurs et enseignants chercheurs référencés en N1 et N2 dans la colonne projet	36
A2 : Nombre de producteurs parmi les autres personnels référencés en N3, N4 et N5 dans la colonne projet	2
A3 : Taux de producteurs de l'unité $[A1/(N1+N2)]$	100%
A4 : Nombre d'HDR soutenues (cf. Formulaire 2.10 du dossier de l'unité)	1
A5 : Nombre de thèses soutenues (cf. Formulaire 2.9 du dossier de l'unité)	19

### 3 • **Appréciations détaillées :**

- **Appréciation sur la qualité scientifique et la production :**

L'unité est impliquée dans une série de projets et de programmes locaux, régionaux et internationaux originaux et intéressants (d'abord avec le Canada).

Si la quantité de la production scientifique globale est satisfaisante (comme en témoigne la liste de 24 colloques, 28 Journées d'étude et de 53 « directions » d'ouvrages ou de revues), la tendance de l'unité est à « creuser » des thématiques classiques (comme le souligne par exemple la liste générale des thèmes de recherche d'AMÉTISTE (de l'Atlantique à la Méditerranée : Territoires, Interactions et Systèmes de Transfert et d'Echane) et à publier dans des revues locales : seulement 46 articles (pour 36 « publiants ») le sont dans des revues classées à



comité de lecture, alors que 328 autres articles l'ont été dans des revues régionales, 27 même dans des revues locales, auxquelles il faut ajouter 140 conférences ou communications orales.

En revanche, il faut souligner les liens excellents avec les Conseils généraux (Seule Limoges est soutenu par le Conseil régional).

- **Appréciation sur le rayonnement, l'attractivité, et l'intégration de l'unité de recherche dans son environnement :**

Si le GERHICO-CERHILIM entretient d'excellentes relations au niveau local et régional, à l'international sa participation est moins affirmée (en dehors du Canada francophone). Il faut souligner toutefois l'ouverture récente en direction de quelques pays d'Europe, notamment de l'Italie, avec l'invitation de chercheurs étrangers par les membres de l'axe 2.

- **Appréciation sur la stratégie, la gouvernance et la vie de l'unité :**

L'organisation de l'EA 4270 GERHICO-CERHILIM a été centrée (en 2008) sur la nécessité de rapprocher deux équipes éloignées géographiquement (121 km par des routes difficiles). De gros efforts ont donc été effectués depuis 2008 pour restructurer ces deux équipes localisées à Poitiers et à Limoges. Mais en 2010, la gouvernance est encore trop limitée aux professeurs d'Université. Toutefois l'implication de tous les membres de l'unité dans les activités d'enseignement et dans la structuration de la recherche en région est effective ; elle se révèle même fondamentale dans ces deux Universités.

- **Appréciation sur le projet :**

Il faut reconnaître que la mise en place, en 2008, de cette Unité n'a pas encore permis de constituer une véritable politique scientifique. A l'intérieur de chacun des quatre axes (retenus à la place des sept anciens), on reconnaît curieusement les équipes anciennes (même réparties, voire découpées dans plusieurs axes, comme le 1 et le 4, le 3 et le 4). De plus, chaque site (Limoges et Poitiers) a gardé « sa » revue de publication. Les moyens financiers restent affectés à chaque site (et sont donc différents). Il est vrai que l'équipe dirigeante songe à créer une revue unique et à la mettre en ligne (sans savoir comment).





## 4 • Analyse axe par axe

**Axe 1** : « De l'Atlantique à la Méditerranée : territoires, interactions et système de transfert et d'échange (AMÉTISTE) »

- Responsable(s) :

Mme Gaëlle TALLET (histoire ancienne) à Limoges et M. Thierry SAUZEAU avec M. Jacques PERRET, à Poitiers (Histoire moderne)

- Effectifs de l'équipe ou affectés au projet (sur la base du dossier déposé à l'AERES) :

	Dans le bilan	Dans le projet
N1 : Nombre d'enseignants-chercheurs (cf. Formulaire 2.1 du dossier de l'unité)	7	7
N2 : Nombre de chercheurs des EPST ou EPIC (cf. Formulaire 2.3 du dossier de l'unité)	1,75 +1,50	3,25
N3 : Nombre d'autres enseignants-chercheurs et chercheurs y compris chercheurs post-doctorants (cf. Formulaires 2.2, 2.4 et 2.7 du dossier de l'unité)	5	5
N4 : Nombre d'ingénieurs, techniciens et de personnels administratifs titulaires (cf. Formulaire 2.5 du dossier de l'unité)	*	*
N5 : Nombre d'ingénieurs, techniciens et de personnels administratifs non titulaires (cf. Formulaire 2.6 du dossier de l'unité)	*	
N6 : Nombre de doctorants (cf. Formulaire 2.8 du dossier de l'unité)	4	
N7 : Nombre de personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	2	

\* Les formulaires 2.1 à 2.8 ne donnent pas les indications détaillées axe par axe. Cela ne permet pas de remplir tout le tableau ci-dessus.

- Appréciation sur la qualité scientifique et la production :

La taille de l'équipe a été un frein à son activité et à sa production scientifiques alors même que l'équipe a voulu développer trois axes ambitieux (Territoires du Centre-Ouest, Littoraux et vie maritime, Les relations entre le Centre-Ouest et le Canada). La co-organisation de deux colloques franco-canadiens en Histoire moderne, celle de la session annuelle du GIS d'histoire maritime en 2008, l'existence de 4 doctorants et de 2 thèses (soutenues) donnent la mesure maximale des capacités de cet axe. L'équipe a néanmoins porté une action CPER « Paysages et patrimoine du Centre-Ouest » qui a permis la constitution d'un corpus de 500 cartes anciennes et l'ouverture d'un site internet.

De 2006 à 2010, pour l'équipe « Territoires atlantiques », seul un enseignant-chercheur a fait soutenir 2 thèses et encadre 4 doctorants, uniquement sur des thèmes régionaux.

- Appréciation sur le rayonnement, l'attractivité, et l'intégration de l'unité de recherche dans son environnement :

Dans la lignée de la période antérieure, seules les relations scientifiques avec le Québec ont été développées.



- **Appréciation sur le projet :**

Pour fort intéressantes que soient les recherches portant sur « un parallèle entre mer et désert » (thème de l'axe pour le contrat) et comparant l'espace maritime (celui du Canada) avec les civilisations antiques de la Méditerranée (Etrurie, Libye, Egypte, Afrique), ce projet nécessiterait une quantité de chercheurs que cet axe n'a pas. Pire, dans chaque secteur, chaque chercheur « porte » son propre projet (que ce soit sur la religion étrusque, sur la fouille d'une oasis égyptien, sur les « voyages » dans l'Afrique romaine, ou sur les relations avec le Canada, même si ce projet est plus développé). Il s'agit donc d'une association d'individus regroupés artificiellement dans un axe.

Même s'il faut louer la présence dans un même axe d'historiens de l'époque antique, des périodes moderne et contemporaine, cette trop modeste équipe (avec 2 professeurs, l'un en Histoire ancienne, l'autre en Histoire moderne, sans autres HDR) pourra difficilement réaliser le projet présenté portant sur trois périodes différentes et surtout sur « deux espaces radicalement différents » comme ils en conviennent eux-mêmes.

- **Avis global sur l'axe :**

Pour donner leur pleine mesure scientifique aux Antiquisants de l'Université de Limoges, on ne pourra que leur conseiller de se rapprocher de leurs collègues du laboratoire l'HERMA à l'Université de Poitiers (notamment pour l'étude des Lémovices et pour l'étude de l'ensemble du Patrimoine du Centre-Ouest). Quant aux historiens des époques moderne et contemporaine, ils gagneraient en efficacité à se rapprocher encore plus qu'ils le font actuellement, voire à se fondre avec des équipes de La Rochelle, de Nantes et de Lorient pour travailler sur l'Atlantique nord.

## Axe 2 : Inventions, modèles, transferts

- **Responsable(s) :**

Mme Véronique MEYER (Poitiers) et Mme Susanna CAVIGLIA (Limoges)

- **Effectifs de l'équipe ou affectés au projet (sur la base du dossier déposé à l'AERES) :**

	Dans le bilan	Dans le projet
N1 : Nombre d'enseignants-chercheurs (cf. Formulaire 2.1 du dossier de l'unité)	8	8
N2 : Nombre de chercheurs des EPST ou EPIC (cf. Formulaire 2.3 du dossier de l'unité)	3,75	3,75
N3 : Nombre d'autres enseignants-chercheurs et chercheurs y compris chercheurs post-doctorants (cf. Formulaires 2.2, 2.4 et 2.7 du dossier de l'unité)	*	*
N4 : Nombre d'ingénieurs, techniciens et de personnels administratifs titulaires (cf. Formulaire 2.5 du dossier de l'unité)	*	*
N5 : Nombre d'ingénieurs, techniciens et de personnels administratifs non titulaires (cf. Formulaire 2.6 du dossier de l'unité)	*	
N6 : Nombre de doctorants (cf. Formulaire 2.8 du dossier de l'unité)	20	20
N7 : Nombre de personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	6	6

\* Les formulaires 2.1 à 2.8 ne donnent pas les indications détaillées axe par axe. Cela ne permet pas de remplir tout le tableau ci-dessus.



- **Appréciation sur la qualité scientifique et la production :**

Cet axe 2 propose une association unique en France des études sur l'art et sur la musique. L'intérêt de cette unité repose aussi sur le fait qu'elle rassemble avec un potentiel important (6 PR, 2 HDR, 20 doctorants) les historiens de l'art et les musicologues (XVIe-XXIe siècles) des universités de Poitiers et de Limoges, même s'ils travaillent sur des thématiques classiques : le modèle et la dynamique de la réception artistique.

- **Appréciation sur le rayonnement, l'attractivité, et l'intégration de l'unité de recherche dans son environnement :**

La bonne attractivité de cet axe est montrée, quantitativement, par la réalisation de 8 colloques et journées d'études, de 3 colloques de musicologie, par le nombre de doctorants (20) et par la mise en œuvre d'un contrat ANR. Cet axe semble bien intégré à la politique régionale. Mais il faut souligner que les productions collectives sont celles de séminaires et essentiellement celles de séminaires d'étudiants ; surtout, seul un des quatre colloques internationaux (de 2006 à 2010) a été publié (et encore parce qu'il était en collaboration avec la Sorbonne).

- **Appréciation sur le projet :**

Sur les thèmes (souvent régionaux) proposés par cet axe, 6 ou 7 thèses ont été soutenues pendant le quadriennal actuel et 20 autres thèses sont en cours, ce qui confirme l'intérêt (au moins régional) du programme. Toutefois on pourrait suggérer de publier davantage et surtout dans des revues nationales ou internationales à comité de lecture.

- **Conclusion :**

La collaboration qui a commencé, en 2008, avec l'Université de Tours (en musicologie) et l'ouverture d'une collaboration avec l'Italie (avec des professeurs invités) sont des points forts à renforcer. Mais la qualité de la production scientifique manque de lisibilité.



### Axe 3 : Sociétés conflictuelles

- Responsable(s) :

D'abord M. Frédéric CHAUVAUD (Poitiers) seul, puis avec M. Michel CASSAN (Poitiers) et M. Gilles CHABAUD (Limoges).

- Effectifs de l'équipe ou affectés au projet (sur la base du dossier déposé à l'AERES) :

	Dans le bilan	Dans le projet
N1 : Nombre d'enseignants-chercheurs (cf. Formulaire 2.1 du dossier de l'unité)	14	14
N2 : Nombre de chercheurs des EPST ou EPIC (cf. Formulaire 2.3 du dossier de l'unité)	2,75	2,75
N3 : Nombre d'autres enseignants-chercheurs et chercheurs y compris chercheurs post-doctorants (cf. Formulaires 2.2, 2.4 et 2.7 du dossier de l'unité)	*	*
N4 : Nombre d'ingénieurs, techniciens et de personnels administratifs titulaires (cf. Formulaire 2.5 du dossier de l'unité)	*	*
N5 : Nombre d'ingénieurs, techniciens et de personnels administratifs non titulaires (cf. Formulaire 2.6 du dossier de l'unité)		
N6 : Nombre de doctorants (cf. Formulaire 2.8 du dossier de l'unité)	12	1
N7 : Nombre de personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	5	5

\* Les formulaires 2.1 à 2.8 ne donnent pas les indications détaillées axe par axe. Cela ne permet pas de remplir tout le tableau ci-dessus.

- Appréciation sur la qualité scientifique et la production :

C'est l'axe qui dans le passé a assuré la renommée certaine de l'équipe de Poitiers en Histoire moderne et Contemporaine. La grande force de cette unité est de se placer à la croisée de plusieurs thématiques et de champs disciplinaires selon trois « axes complémentaires » : « violence et régulation des conflits, histoire de la justice répressive et histoire des pratiques et des émotions ». Spécialiste de la société française à la fin XVIe et au début du XVIIe, un enseignant-chercheur de cet axe a publié, au cours du dernier quadriennal, deux livres, et une cinquantaine d'articles ; spécialiste de l'histoire des violences aux XIXe-XXe siècle, un autre enseignant-chercheur de l'axe a publié depuis 2006 quatre ouvrages individuels et 10 ouvrages collectifs. L'attractivité se note par les 6 thèses soutenues et 12 en préparation sur des thématiques très diverses.

- Appréciation sur le rayonnement, l'attractivité, et l'intégration de l'unité de recherche dans son environnement :

L'excellent rayonnement de cet axe 3 se marque par la quantité et la qualité des publications (tant à titre individuel, qu'à titre collectif (cf. ci-dessus).

- Appréciation sur le projet :

La force de cet axe tient d'une part à la complémentarité des thématiques étudiées en Histoire moderne et contemporaine. D'autre part, la problématique de cet axe pose des questions essentielles comme celle du « droit de punir », de la « justice et politique », du « bouc émissaire », des « peurs » etc. Enfin les recherches sont bien encadrées par une équipe dynamique associant des professeurs, des doctorants de bon niveau (parfois allocataire



AMN, associé à la BnF, ou en co-tutelle avec Genève etc.), en relation avec une dizaine de partenaires nationaux et de cinq partenaires internationaux.

#### Axe 4 : Pouvoirs : hommes, institutions, représentations

- Responsable(s) :

M. Jérôme GREVY (Poitiers - Histoire moderne et contemporaine), M. Philippe DEPREUX (Limoges - Antiquité et le Moyen-âge)

- Effectifs de l'équipe ou affectés au projet (sur la base du dossier déposé à l'AERES) :

	Dans le bilan	Dans le projet
N1 : Nombre d'enseignants-chercheurs (cf. Formulaire 2.1 du dossier de l'unité)	19 ou 21	19 ou 21
N2 : Nombre de chercheurs des EPST ou EPIC (cf. Formulaire 2.3 du dossier de l'unité)	5,25	5,25
N3 : Nombre d'autres enseignants-chercheurs et chercheurs y compris chercheurs post-doctorants (cf. Formulaires 2.2, 2.4 et 2.7 du dossier de l'unité)	6	6
N4 : Nombre d'ingénieurs, techniciens et de personnels administratifs titulaires (cf. Formulaire 2.5 du dossier de l'unité)	*	*
N5 : Nombre d'ingénieurs, techniciens et de personnels administratifs non titulaires (cf. Formulaire 2.6 du dossier de l'unité)	*	
N6 : Nombre de doctorants (cf. Formulaire 2.8 du dossier de l'unité)	9	
N7 : Nombre de personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	5	5

\* Les formulaires 2.1 à 2.8 ne donnent pas les indications détaillées axe par axe. Cela ne permet pas de remplir tout le tableau ci-dessus.

- Appréciation sur la qualité scientifique et la production :

Cet axe 4, qui associe des historiens classiques, des historiens du Droit et de l'Art ainsi que des musicologues, couvre les périodes allant de l'Égypte ancienne à l'époque contemporaine, qu'il aborde sous l'angle des divers pouvoirs (notamment politique et religieux). Une recherche de qualité associe au moins six chercheurs.

- Appréciation sur le rayonnement, l'attractivité, et l'intégration de l'unité de recherche dans son environnement :

L'axe 4 proposé dans le projet est le résultat du regroupement de deux équipes anciennes : PraThéMA (Pratiques et Théories politiques, juridiques et sociales du Moyen Âge) et Cultures politiques et religieuses.

L'équipe PraThéMA elle-même résulte du rattachement des historiens médiévistes de l'université de Limoges à l'EA 4270 GERHICO-CERHILIM. Elle rassemble 5 chercheurs travaillant sur l'Aquitaine médiévale et a organisé 2 colloques internationaux et 7 journées d'études.

L'équipe Cultures politiques et religieuses de l'université de Poitiers est bien intégrée dans des réseaux de recherche des pays anglo-saxons, d'Europe Centrale et d'Italie (sans oublier les aspects régionaux de la vie politique française).



- **Appréciation sur le projet**

La fusion des deux équipes (de Poitiers et de Limoges) est en réalité une association de divers chercheurs (que l'on retrouve aussi dans l'axe 1) qui pourraient ne se retrouver là que par nécessité d'un regroupement d'équipes auquel on a ajouté des antiquisants : on y retrouve donc toutes les thématiques propres à chaque chercheur. Ce n'est pas original.

- **Avis global sur l'axe :**

Le titre même de l'axe (« Pouvoirs ») est évidemment fédérateur, mais c'est aussi une grande faiblesse thématique : à la limite, on pourrait envisager que les quatre axes puissent se retrouver dans ce seul axe 4 à vocation « universelle ». Un « recentrage » est à faire et des regroupements sont à opérer entre cet axe 4 et les axes 1 et 3, pour définir une problématique plus lisible. Concernant le pouvoir religieux, on comprend mal que l'étude du pouvoir des évêques (de la province de Bourges au Moyen Âge) se trouve dans cet axe 4 alors que celui des haruspices étrusques et des religions antiques est reporté dans l'axe 1. Dans cet axe, on trouve des études traditionnelles (monographies d'évêque ou d'empereur) qui jouxtent des études idéologiques, et d'autres sur le droit du travail ou sur les coopératives, sans oublier la très forte histoire régionale (qui se retrouve aussi dans l'axe 3 « conflits »).

## Conclusion générale :

Voulant rassembler des chercheurs de deux universités (Poitiers et Limoges) qui n'ont pas trouvé leur identité dans d'autres laboratoires régionaux, le projet ne pouvait avoir qu'un caractère pluridisciplinaire. Cela peut être une force ou une faiblesse pour cette EA.

Parmi les forces, il faut encore ajouter que plusieurs de ses membres dirigent ou appartiennent à des projets ANR (Agence Nationale de la Recherche) : 6 au total, dont 2 deux projets Jeunes chercheurs. En outre plusieurs collègues appartiennent à des instances d'évaluation et d'expertise (CNRS, CNU, AERES) et d'autres sont membres du jury d'Agrégation d'histoire ou de l'Institut Universitaire de France (IUF).

Au total, cette EA présente un potentiel important de chercheurs ; elle a prouvé au comité d'experts une évidente volonté de progresser. L'actuel directeur est très conscient de cette nécessité. Dans l'auto-évaluation du dossier, l'ancien directeur soulignait des « points faibles » que le comité d'experts a lui aussi relevés : encore un trop grand nombre d'axes (le passage de 7 à 4 devrait descendre à 3), un éloignement des sites des deux universités, une difficulté à intégrer certaines équipes (antiquisants et médiévistes de Limoges), une gouvernance à démocratiser, une absence de revue unique, pas de personnel d'ingénieur. Lucidement l'ancien directeur concluait que « l'objectif de cette première phase 2008-2010 était d'apprendre à travailler ensemble et de trouver des rapprochements scientifiques pertinents pour les deux sites ».

Le comité d'experts suggère de créer une cohérence plus forte (entre les deux sites), de faire émerger une identité plus claire de l'EA (en modifiant son intitulé, en créant une revue unique et en adoptant un budget unique). Il suggère aussi d'inciter les collègues à publier dans des revues à comité de lecture (plus que dans des revues locales ou régionales).



Intitulé UR / équipe	C1	C2	C3	C4	Note globale
Groupe d'Etudes et de Recherches Historiques du Centre-Ouest-Atlantique (Poitiers) - Centre de Recherche Historique de l'Université de Limoges	B	B	A	B	B

C1 - Qualité scientifique et production

C2 - Rayonnement et attractivité, intégration dans l'environnement

C3 - Gouvernance et vie du laboratoire

C4 - Stratégie et projet scientifique

## Statistiques de notes globales par domaines scientifiques (État au 06/05/2011)

### Sciences Humaines et Sociales

Note globale	SHS1	SHS2	SHS3	SHS4	SHS5	SHS6	Total
A+	2	8	2	11	5	6	34
A	12	33	12	13	32	18	120
B	11	37	6	22	19	5	100
C	8	4	2	6	1		21
Non noté	1						1
<b>Total</b>	<b>34</b>	<b>82</b>	<b>22</b>	<b>52</b>	<b>57</b>	<b>29</b>	<b>276</b>
A+	5,9%	9,8%	9,1%	21,2%	8,8%	20,7%	12,3%
A	35,3%	40,2%	54,5%	25,0%	56,1%	62,1%	43,5%
B	32,4%	45,1%	27,3%	42,3%	33,3%	17,2%	36,2%
C	23,5%	4,9%	9,1%	11,5%	1,8%		7,6%
Non noté	2,9%						0,4%
<b>Total</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>

## Intitulés des domaines scientifiques

### Sciences Humaines et Sociales

SHS1 - Marchés et organisations

SHS2 - Normes, institutions et comportements sociaux

SHS3 - Espace, environnement et sociétés

SHS4 - Esprit humain, langage, éducation

SHS5 - Langues, textes, arts et cultures

SHS6 - Mondes anciens et contemporains



**Objet : Réponse de l'EA 4270 - CRIHAM (ex Gerhico-Cerhilim) au rapport du comité de visite de l'AERES.**

---

L'équipe de recherche prend bonne note des remarques et suggestions formulés dans le rapport du comité de visite de l'AERES. Elle souhaite continuer son effort de structuration, commencé avec la réduction de 7 à 4 axes de recherche. L'ensemble des chercheurs a conscience de ses fragilités et compte tout mettre en œuvre, au cours de ce contrat, pour que le rayonnement de chacun se traduise en dynamique de laboratoire. D'ores et déjà, les membres de l'unité de recherche ont adopté un nouveau nom, commun aux deux sites de Poitiers et de Limoges : CRIHAM (Centre de Recherche Interdisciplinaire en Histoire, Art et Musicologie) ; ce changement de nom a été décidé collégalement le 5 janvier 2011. Le projet de création d'une revue en ligne relève de la même volonté d'équipe, ainsi que le programme, en cours d'élaboration, d'un cycle de recherches sur les rapports entre justice et politique qui concernerait plusieurs équipes et se clôturerait par un colloque portant sur « une analyse interdisciplinaire des procès politiques de l'Antiquité à nos jours ».

L'équipe tient également à apporter les remarques et compléments qui suivent.



## **Les thématiques de recherche**

\* L'interdisciplinarité est un choix assumé qui s'inscrit dans la diachronie. Les collaborations engagées depuis trois ans dans les diverses spécialités des 3e, 21e et 22e sections du CNU ont vocation à être poursuivies, avec le souci d'en garantir – voire améliorer – la cohérence (ce qui peut se traduire par des ajustements concernant tel ou tel axe).

\* L'insertion régionale relève d'une volonté de répondre à une demande des partenaires locaux, tant en termes de recherches ponctuelles que d'expertises patrimoniales ou archivistiques. En outre, le laboratoire se félicite des partenariats qui permettent de faire travailler des étudiants sur des ressources archivistiques riches et méconnues.

## **La gouvernance du laboratoire**

### **\* Budget**

A partir de 2012 sera établi en concertation un budget commun aux deux sites pour abonder en commun les axes thématiques et financer les actions de l'unité de recherche. Le fait que chaque site dispose de financements propres n'est pas incompatible avec cette décision.

Le bilan des aides financières accordées par l'université de Poitiers aux actions mises en place par le laboratoire est joint à ce document.

### **\* Nouveaux statuts**

Le 5 janvier 2011, les membres de l'unité, réunis en AG, ont adopté de nouveaux statuts qui modifient la gouvernance et y associent mieux les maîtres de conférences, conformément aux recommandations faites lors de la visite. On notera que la participation des maîtres de conférences à l'animation de l'unité est d'ores et déjà pleinement assumée, puisque certains d'entre eux coordonnent des axes.

Les nouveaux statuts, adoptés par l'Assemblée générale du laboratoire, sont joints à ce document.

**\* Revue en ligne**

Le laboratoire a effectivement commencé à travailler en vue d'une nouvelle revue en ligne, qui se substituera aux *Cahiers du Gerhico* et à *Temporalité(s)*. L'objectif est à la fois de créer un projet commun unifiant et d'assurer une meilleure visibilité à nos travaux.

Le premier numéro devrait être mis en ligne au premier semestre 2012.

Il est également prévu de numériser et mettre en ligne les anciens numéros.

**Rectifications factuelles**

\* Outre le Canada et l'Italie, mentionnés dans le rapport, le rayonnement international de l'unité concerne également d'autres partenaires, avec lesquels des programmes internationaux ont été développés, notamment l'Allemagne et les États-Unis d'Amérique. En ce printemps 2011, d'autres partenariats sont en voie de formalisation avec le Maghreb et l'Espagne.

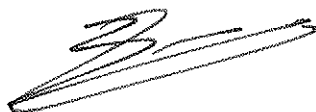
\* Les programmes ANR sont répartis dans les divers axes et relèvent – selon les cas – de la 21e ou de la 22e section, en adéquation avec les thèmes desdits axes.

\* L'unité bénéficie de personnel d'ingénieur : à Limoges, notamment, 1 ETP d'IGR/IGE est affecté à l'unité.

L'Université s'associe à l'ensemble des observations faites par le porteur du projet du CRIHAM.

Fait à Poitiers le 4 avril 2011

Le Vice Président chargé de la Recherche



Pr. Olivier Bonneau

**Bilan financier des aides apportées pour l'université de Poitiers  
aux actions du Gerhico-Cerhilim en complément de la dotation de base**

**Soutien de l'UFR**

Actions	Avis du conseil U.F.R	Conseil de l'Université	
<b>2006 - 2007</b>			
<b>BQR</b>	Séminaire "Signe et couleurs des identités politique du milieu de Moyen Age (CESCM - GERHICO)	Accordé : 750 €	Région 6000 €, Université 1250 €
<b>BQR</b>	Journée d'étude dans le cadre du M2 Recherche Espaces Modèles et conflits	Accordé : 500 €	
<b>Délégations</b>	Nabila Oulebsir	Avis favorable (4ème au classement UFR)	Avis favorable 1 an Année 2007-2008
<b>BQR</b>	Colloque "Histoire & actualité de la haine" (CRHIA-ERPC-GERHICO-SACO)	2è tranche accordé : 500 €	
<b>BQR</b>	Projet de recherche sur le centre-ouest français et le golfe du St Laurent	2è tranche accordé : 750 €	
<b>Divers</b>	Traduction d'articles	450 €	
<b>ACI UP</b>	ACI projets transversaux (CRHIA-GERHICO-ERPC)		10 000 € obtenus Université
<b>CRCT</b>	Guillaume Bourgeois	Avis très favorable -1 sem. (4ème au classement UFR)	-
<b>2007 - 2008</b>			
<b>BQR</b>	Colloque "Femmes criminelles et femmes victimes"	Accordé : 500 €	
<b>Délégations</b>	Nabila Oulebsir (renouvellement) Stéphane Michonneau	Avis favorable Avis favorable	- -
<b>BQR</b>	Journée d'étude "Le voyage d'artiste en Italie septentrionale au XVIIIe siècle"	2è tranche accordé : 400 €	
<b>CRCT</b>	Guillaume Bourgeois Jean GRIBENSKI	Avis favorable (1 semestre) Avis favorable (1 semestre)	Avis favorable 1er semestre 2008-2009 Avis favorable 2ème semestre 2008-2009
<b>ACI UP</b>	ACI postes doctorants : Simone Visciola - Italien	Avis favorable (3 mois ; janvier 2009)	

2008 - 2009				
<b>BQR</b>	Colloque "Le grand âge et ses œuvres ultimes"	Accordé : 750 €	Université 3000 €	Conseil du 20 novembre 2008
<b>CRCT</b>	Véronique Meyer Anne Jollet	Avis extrêmement favorable (1 semestre) Avis favorable (1 semestre)	Avis favorable 2ème semestre 2009-2010 -	Conseil du 14 mai 2009
2009 - 2010				
<b>BQR</b>	Colloque "Les peurs (expressions, perceptions et effets du XVIe siècle à nos jours)"		Région 2000 €, Université 3000 €	Conseil du 19 novembre 2009
<b>BQR</b>	Colloque "Le grand âge et ses œuvres ultimes"	Accordé : 450 €		
<b>CRCT</b>	Isabelle His Thierry Sauzeau	Avis favorable (1 semestre) Avis favorable (1 semestre)	Avis favorable 2ème semestre 2010-2011 Avis favorable 2ème semestre 2010-2011	Conseil du 20 mai 2010
<b>ACI UP</b>	ACI post-doctorants : Marinella Pigozzi - Italienne	Avis favorable (1 mois ; mars 2011)		
<b>Jeunes MCF</b>	Gilles Malandain	Avis favorable	Favorable 96h décharge horaire	Conseil du 3 juin 2010

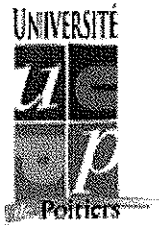
### Soutien à des actions de recherche spécifiques par l'université

2011	ACI PRES	La clameur publique en justice	1 875 euros
2011	MCF Accompagnement des projets de recherche	Gilles MALANDAIN - De l'histoire de l'attentat politique à l'histoire de la souveraineté incarnée	2 800 euros
2011	Colloque	Histoire du sauvetage et de la sécurité en mer	1 000 euros
2010	ACI PRES	La clameur publique en justice	1 000 euros [+ 875 euros PRES]
2010	Colloque	Les peurs	3 000 euros
2009	ACI UP	Justice et sociétés rurales	7 000 euros
2009	Colloque	Le grand âge et ses œuvres ultimes	3 000 euros
2008	Colloque	Femmes criminelles et femmes victimes	1 000 euros

### Valorisation de la recherche : publications

En vertu d'un partenariat établi avec les Presses Universitaires de Rennes, un financement forfaitaire est apporté pour la publication de 10 ouvrages par an (15 à partir de 2011). Le laboratoire Gerhico-Cerhilim a ainsi publié aux PUR entre un et trois ouvrages chaque année.

	Conseil scientifique	MSHS	UFR SHA	GERHICO-CERHILIM
2011	24 214 euros	5 327 euros	2 421 euros	1 695 euros
2010	24 214 euros	5 327 euros	2 421 euros	1 695 euros
2009	15 000 euros	5 000 euros	2 000 euros	1 500 euros
2008	15 000 euros	5 000 euros	2 000 euros	1 500 euros



## **Statuts du CRIHAM (EA 4270)**

---

### **Art. 1 : Missions**

L'EA 4270 CRIHAM (Centre de Recherches Interdisciplinaires en Histoire, Arts et Musicologie) (anciennement GERHICO-CERHILIM) est une équipe d'accueil bi-site reconnue depuis 2008, l'Université de Poitiers étant l'établissement principal et l'Université de Limoges l'établissement secondaire co-accrédité.

Les missions du laboratoire sont :

- la participation active à la recherche fondamentale en histoire, histoire de l'art, musicologie, histoire du droit et des institutions,
- l'accueil et l'encadrement de doctorants, de jeunes chercheurs et assimilés, de stagiaires, dans le but de former à et par la recherche,
- la réalisation d'expertises et de projets de recherche régionaux, nationaux, européens et internationaux,
- la diffusion des savoirs et la valorisation de la recherche, au niveau local, national et international.

## **Art. 2 : Composition**

Le laboratoire comprend des membres permanents, des membres temporaires et des membres associés.

Les membres permanents sont :

- les enseignants-chercheurs et chercheurs titulaires rattachés au laboratoire à titre principal et justifiant d'une activité scientifique s'inscrivant dans les axes de recherche du laboratoire,
- les personnels ITARF affectés au laboratoire.

Les membres temporaires sont :

- les ATER ou contractuels effectuant leur recherche au laboratoire,
- les doctorants ou post-doctorants inscrits sous la responsabilité d'un membre permanent du laboratoire,
- les chercheurs invités.

Les membres associés sont :

- les enseignants-chercheurs titulaires membres d'un autre laboratoire,
- les autres enseignants chercheurs et chercheurs, notamment étrangers,
- les personnalités extérieures dont la qualité scientifique est reconnue.

## **Art. 3 : Rattachement**

Le rattachement en qualité de membre permanent ou de membres associé est arrêté par le bureau du laboratoire sur proposition de l'un des deux conseils.

Le cas échéant, le conseil scientifique de l'université concernée se prononce sur la demande de rattachement.

## **Art. 4 : Assemblée générale du laboratoire**

Le laboratoire se réunit au moins une fois par an en assemblée générale ordinaire. A cette occasion, il est tenu informé de l'activité, des résultats et du bilan financier. Au

début de chaque contrat quinquennal, il procède à l'élection des membres du bureau à la majorité des membres présents ou représentés.

Après consultation du bureau, le directeur du laboratoire peut convoquer une assemblée générale extraordinaire ou une assemblée restreinte aux membres permanents. Un tiers des membres du laboratoire peut en faire la demande par écrit.

L'assemblée vote chaque année le rapport d'activité et financier présenté par le directeur. Elle vote sur les projets de manifestations communes présentés par le bureau.

#### **Art. 5 : Direction**

Le directeur est un enseignant-chercheur habilité à diriger les recherches en poste à l'université de Poitiers ou de Limoges et membre permanent du laboratoire.

Le directeur est élu par l'assemblée générale pour la durée du contrat de recherche avec le ministère, soit cinq ans. L'élection a lieu à bulletin secret. Le candidat élu est celui qui a obtenu la majorité absolue des voix des membres de l'assemblée générale présents.

En cas de démission ou d'impossibilité, de nouvelles élections sont organisées dans un délai de trois mois.

Le directeur préside le conseil de son site et le bureau. Il est ordonnateur, par délégation du président de son université, des ressources financières de son site, en signe les bons de commandes et les contrats de recherche.

Le directeur, qui peut être choisi sur l'un ou l'autre site, assure la coordination, l'organisation et la gestion de l'activité scientifique. Il représente le laboratoire auprès des différentes instances universitaires (conseil scientifique de l'UFR, École doctorale, Maison des Sciences de l'Homme et de la société, Fédération...) ainsi que des partenaires extérieurs. Il est assisté dans ces tâches par des membres du laboratoire.

Il établit un rapport d'activité, lequel doit faire l'objet d'une discussion en bureau et est transmis aux conseils scientifiques des deux universités.



## **Art. 6 : Directeur-adjoint**

Le directeur est assisté par un directeur-adjoint choisi sur l'autre site.

Le directeur-adjoint est un enseignant-chercheur habilité à diriger les recherches en poste à son université (Poitiers ou Limoges) et membre permanent du laboratoire.

Le directeur-adjoint est élu par l'assemblée générale pour un mandat quinquennal.

Le directeur adjoint est ordonnateur, par délégation du président de son université, des ressources financières de son site, en signe les bons de commandes et les contrats de recherche. Il représente le laboratoire auprès des différentes instances de sa propre université (Conseil Scientifique, Conseil d'UFR).

## **Art. 7 : Le bureau**

Le bureau est l'instance de coordination des activités du laboratoire. Il a un rôle exécutif quant à la politique scientifique globale du laboratoire, les publications, l'organisation des manifestations. Il doit veiller à ce que les actions proposées entrent dans le cadre du contrat quadriennal, qu'elles mettent en œuvre autant que possible la dimension interdisciplinaire et que les deux sites puissent y participer.

Il se réunit au moins deux fois par an. Il est présidé par le directeur, qui arrête l'ordre du jour de ses séances et le consulte sur toutes les questions concernant la vie du laboratoire : l'état, le programme, la coordination des recherches de chaque axe, la politique des contrats de recherche, de valorisation des résultats de la recherche et la diffusion de l'information scientifique de l'unité, la politique de formation par la recherche.

L'ordre du jour est communiqué huit jours au moins avant la date de la réunion. Il comporte toute question relevant de sa compétence, inscrite à l'initiative du directeur ou à la demande d'un tiers des membres du laboratoire.

Le bureau est composé de membres délégués par chaque site. Chaque axe de recherche est représenté en son sein. Les membres du bureau sont :

- le directeur et le directeur adjoint, membres de droit,
- cinq membres élus par chaque site (2 PR, 2 MCF, 1 ITARF).

Toute personne participant ou s'intéressant aux travaux de l'unité peut être invitée à y siéger avec voix consultative. En vue d'une meilleure connaissance d'un sujet, le bureau peut mettre en place un groupe de travail comportant des membres du bureau et des membres extérieurs.

Chaque séance donne lieu à un compte rendu, qui est approuvé par vote lors de la séance suivante et qui est communiqué à tous les membres du laboratoire.

### **Art 8 : Les conseils**

Chaque site est administré par un conseil.

Les membres du conseil de Poitiers sont :

- le directeur ou le directeur-adjoint, de droit,
- dix membres élus (dont un au moins du collège B),
- deux représentants des doctorants.

Les membres du conseil de Limoges sont :

- le directeur ou le directeur-adjoint, de droit,
- les membres titulaires, de droit, si leur nombre est inférieur à vingt ; si le nombre des titulaires est égal ou supérieur à vingt : dix membres élus (dont au moins un ITARF),
- deux représentants des doctorants.

Les conseils de site sont consultés sur le budget, les demandes de subvention ou de financement, les demandes de congé pour recherche.

Chaque conseil élit ses délégués au bureau.

Chaque séance donne lieu à un compte rendu, qui est approuvé par vote lors de la séance suivante et qui est communiqué à tous les membres du laboratoire.

Pour les décisions courantes, un bureau restreint, composé d'un représentant de chaque axe, peut être réuni par le directeur.

## **Art 9 : Élections**

Tout électeur est éligible. Sont électeurs : les personnels affectés sur un poste permanent rattaché au laboratoire et les personnels non permanents participant à l'activité de l'unité depuis au moins un an. Les électeurs sont répartis en deux collèges, A (enseignants-chercheurs et chercheurs) et B (personnel technique et administratif ITARF). Tout membre du bureau ou de l'un des conseils du laboratoire quittant définitivement l'unité cesse d'en faire partie et doit être remplacé par élection.

Les représentants des doctorants sont élus pour un mandat de deux années.

L'élection a lieu à bulletin secret. Le candidat élu est celui qui a obtenu la majorité absolue des voix des membres de l'assemblée générale présents.

En cas de démission, de nouvelles élections sont organisées dans un délai de trois mois.

La durée du mandat des membres du bureau et du conseil de site (lorsqu'il y a élection) est de cinq ans.

## **Art 10 : Disposition transitoire**

Les nouveaux statuts du laboratoire ont été adoptés par l'assemblée générale des membres du laboratoire tenue à Limoges le 5 janvier 2011.

Ils sont transmis aux conseils scientifiques des universités de Poitiers et Limoges.